

INSERTION

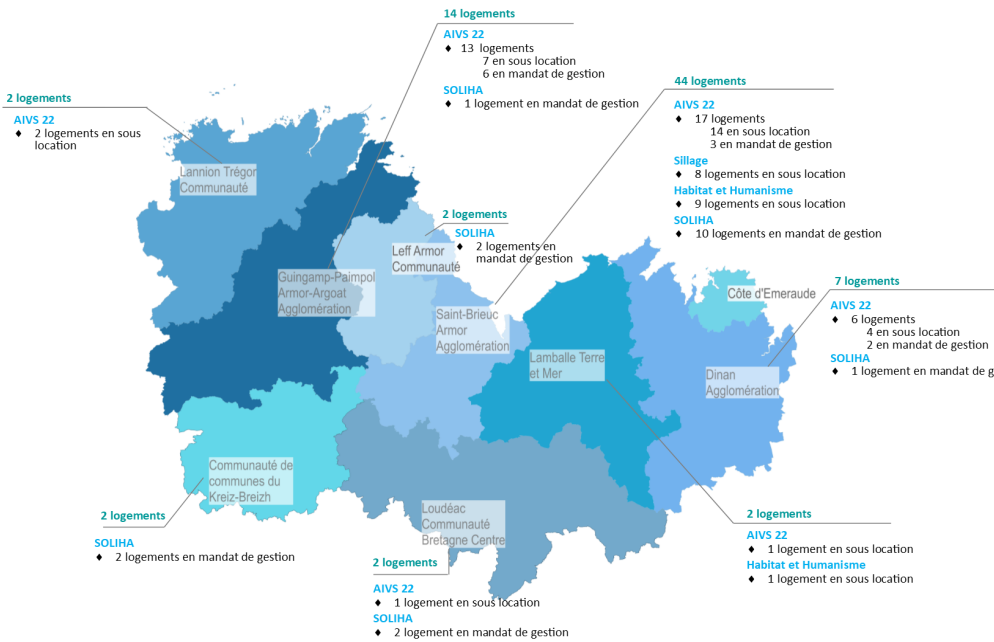
LE LOGEMENT ACCOMPAGNE (IML, PF, FJT)

L'interMédiation Locative (IML)

60 ménages ont accédé à un logement dans le cadre de l'IML (36 sur le territoire de Saint-Brieuc, 12 à Guingamp, 5 à Dinan, et 2 à Loudéac, Lannion et Lamballe, 1 à Rostrenen), 30 en 2023.

Depuis 2019, **des logements en inter-médiation locative** sont venus étoffer le périmètre SIAO. Captés dans le parc privé, ces logements sont proposés aux ménages en liste d'attente SIAO et aux sortants d'hébergement.

L'offre IML SIAO s'est développée en 2024 avec 4 structures gestionnaires (AIVS 22, Habitat et Humanisme, Sillage et Soliha) avec 76 offres transmises (35 en 2023).



Pensions de famille

4,1  → 1 

Les demandes en pensions de famille (61) représentent **7% des demandes transmises au SIAO, comme en 2023.**

La tension sur ce dispositif s'établit à 4,1 demandes pour une offre en 2023, en hausse par rapport à 2023 (3,1).

Aucune offre n'a été transmise pour les territoires de Belle-Isle-En-Terre, Dinan, Rostrenen alors que ces territoires ont été demandés par 15 ménages.



11 mois d'attente avant une attribution en pension de famille, comme en 2023. Il s'élève à 1 an pour une place en Résidence Accueil et à 10 mois pour une place en Pension de Famille Ordinaire.

8 concertations territoriales organisées
14 ménages entrés en pension de famille
12 hommes et 2 femmes

Foyers de Jeunes Travailleurs

2,3  → 1 

18 demandes en FJT ont été recensées pour 8 offres, soit une tension de 2,3 demandes pour une offre. En moyenne, **les demandeurs ont attendu 2 mois avant une attribution.**

PROFIL DES DEMANDEURS

- 890 ménages composés de 1362 personnes
- 74% de personnes isolées
- 19% de familles monoparentales
- L'âge moyen du demandeur est de 39 ans
- 72% sont de nationalité française
- Le recours au SIAO est lié majoritairement à une rupture familiale/conjugale (plus de 1 ménage sur 3) ou à la perte de logement (13% des ménages)
- 98 femmes victimes de violences conjugales
- 38% des demandes formulées de Saint-Brieuc Agglomération

ATTRIBUTIONS SIAO ET LISTE D'ATTENTE

- 87,5 % des offres sont attribuées sans délai c'est-à-dire à la CUA qui suit leur mise en disponibilité**
- 75 % des admissions en structure d'hébergement d'insertion ont eu lieu dans la ville correspondant au 1^{er} choix du ménage (58% en 2023)**
- En moyenne, au cours de l'année 2024, 516 ménages en attente d'une attribution (485 en 2023) : CHRS : 202 ménages, ALT : 200, PS : 39, PF : 48, FJT : 7.**
- Au regard des délais d'attente avant une attribution, les renouvellements des demandes sont plus nombreux, 1155 en 2024 (875 en 2023, 797 en 2022, 593 en 2021)**



Bilan d'activité 2024 SIAO 22 disponible sur : <http://adalea.fr/Service-Integre-de-l-Accueil-et-de.html>



OBSERVATOIRE SIAO 22 SYNTHESE 2024



Le SIAO 22 vise à :

- Simplifier les démarches d'accès à un hébergement ou à un logement accompagné** : les personnes n'ont plus à solliciter chaque structure gestionnaire. Elles formulent une seule demande auprès du SIAO 22 qui se charge, de son côté, de faire le rapprochement avec les offres d'hébergement / logement disponibles.

- Traiter avec équité toutes les demandes** : chaque personne dispose du même traitement de sa demande quel que soit le lieu où elle la fera sur le département.

- Coordonner les différents acteurs**, de la veille sociale jusqu'au logement, en facilitant la fluidité entre l'hébergement et l'accès au logement.

- Participer à la **constitution d'observatoires locaux** afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.

Le **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)** a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées et de permettre à toute personne dans le besoin d'accéder à un hébergement ou un logement accompagné, de bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée.

Dans le département des Côtes d'Armor, le **SIAO 22** est :

- Piloté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS), sous l'autorité du Préfet,
- Géré par l'association ADALEA (opérateur SIAO 22),
- Organisé autour de coordinations territoriales (structures relais SIAO 22) associant les différentes structures qui gèrent des places d'hébergement et de logement accompagné sur le département.

Méthodes de l'observatoire SIAO 22

Les statistiques de l'observatoire SIAO 22 portent sur les volets **urgence et insertion**.

Sur le volet insertion, les données concernent **les demandes d'hébergement des dispositifs ALT, CHRS, PS et de logement accompagné des dispositifs Pensions de Famille, Foyers de Jeunes Travailleurs et les logements en inter-médiation locative** transmises à l'opérateur SIAO par les structures relais SIAO qui reçoivent les ménages en demande d'hébergement dans le cadre d'un entretien d'évaluation sociale. Les demandes sont centralisées par l'opérateur SIAO qui tient à jour une base de données départementales avec l'ensemble des demandes d'hébergement/logement accompagné. Tous les 15 jours, avant chaque **Commission Unique d'Attribution (CUA)**, les structures d'hébergement transmettent les offres d'hébergement disponibles à l'opérateur qui positionne au maximum 8 ménages sur chaque offre. On entend ici par « offre d'hébergement » une disponibilité transmise au SIAO pour attribution en CUA. Pour les pensions de famille et les foyers jeunes travailleurs, ce sont des commissions territoriales qui étudient les demandes et procèdent à l'attribution des offres. Les données présentées sont extraites du **système d'information SI SIAO et d'un tableur Excel**.

ALT : Allocation Logement Temporaire
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
PS : Place de Stabilisation
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs
PF : Pension de Famille dont les Résidences Accueil (RA)
IML : InterMédiation Locative

URGENCE



Alors que le nombre de personnes différentes ayant sollicité le 115 avait grimpé de 17.9% en 2022, et 18.2% en 2023. **En 2024, le nombre de personnes a baissé de 16% pour retrouver les chiffres de 2022.**



1 819 ménages (1929 en 2023) composés de 2 533 personnes (3031 en 2023)



Le nombre de femmes seules est assez stable : **321 femmes ont fait appel au 115 en 2023 (332 en 2023), soit 18% des ménages (17% en 2023).** Stabilité également sur la part des d'hommes seuls, à 50% (49% en 2023).



Une majorité de personnes seules :
67% de personnes isolées
23% de personnes en familles
7% de groupes d'adultes sans enfant
2% de couples sans enfant
1% de mineurs isolés



42% des ménages de nationalité française, 2% ressortissants de l'Union Européenne et 23% extra-communautaires (33% NR).



◇ **240 places d'hébergement**

◇ **53 places dédiées aux femmes victimes de violences et leur(s) enfant(s)**

◇ **22 660 appels traités**

Stable sur un palier haut, comme en 2023 qui représentait une augmentation de 60% par rapport aux années antérieures

Bilan d'activité 2024 SIAO 22 disponible en cliquant sur : <http://adalea.fr/Service-Integre-de-l-Accueil-et-de.html>

URGENCE

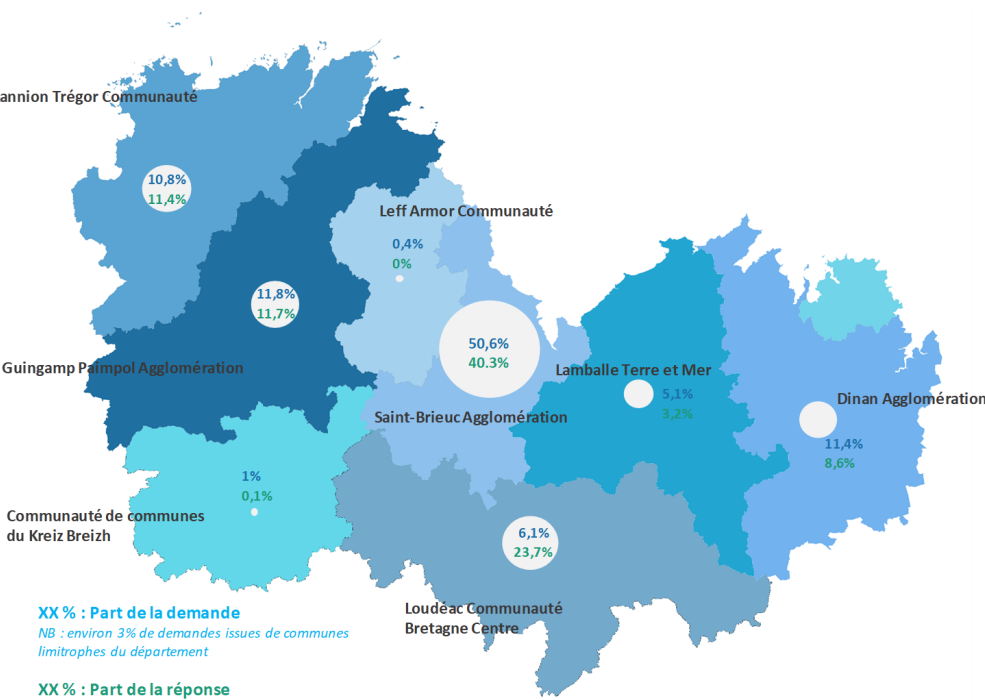


6 297 demandes d'hébergement
(exprimées en ménage)

1 836 attributions d'hébergement

- Augmentation du taux de mise à l'abri 29.2% (25% en 2023)
- Le nombre de personnes différentes faisant appel au 115 a diminué entre 2024 et 2023, mais le nombre de demandes d'hébergement reste quant à lui assez stable entre ces deux années, avec des chiffres très supérieurs aux données de 2022 et années antérieures.

Répartition territoriale des demandes et réponses d'hébergement



Lecture : En 2024, 50,6 % des demandes ont été formulées par des ménages localisés à Saint-Brieuc Agglomération alors que 40,3% des réponses d'hébergement se sont faites sur ce territoire

- 51 % des demandes d'hébergement sont formulées de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- 45% des demandes d'hébergement font l'objet d'une proposition d'hébergement (44.3% en 2023).
- 29% aboutissent à une mise à l'abri (25% en 2023, 32.6% en 2022).
- L'absence de place disponible ou compatible est le motif majoritaire pour expliquer l'absence de mise à l'abri (59% des motifs d'absence de proposition du 115).
- 16% des propositions de mise à l'abri n'ont pas abouti. Les refus des ménages sont majoritairement liés à l'éloignement géographique de la structure d'hébergement proposée (42% des motifs de refus des usagers).

INSERTION

L'HEBERGEMENT D'INSERTION (ALT, CHRS, PS)

829 demandes pour 128 offres

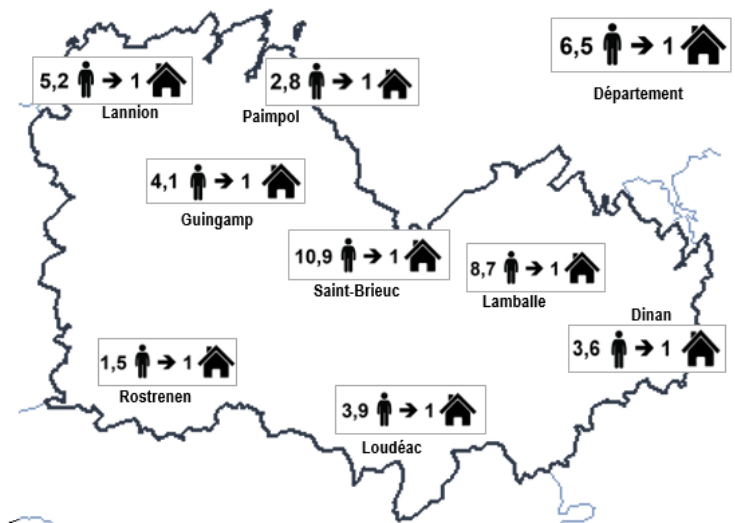
492 demandes d'ALT (59,5%) 63 offres ALT (49%)
308 demandes de CHRS (37%) 58 offres CHRS (45,5%)
29 demandes de PS (3,5%) 7 offres PS (5,5%)



Une hausse des demandes
(44 de plus qu'en 2023)

Une baisse des offres
(12 de moins qu'en 2023)

La tension sur les dispositifs d'hébergement par territoire



Lecture : En 2024, à Saint-Brieuc, le SIAO a recensé près de 11 demandes pour 1 offre.



Le délai d'attente moyen en 2024 est de 34,6 semaines avant une attribution (32,8 en 2023, 29,9 en 2022, 24,3 en 2021, 19,1 en 2020, 18,5 en 2019), soit 8 mois d'attente.

Des délais d'attente plus importants pour les personnes isolées (41,2 semaines).

Selon le dispositif et le territoire, on peut constater des délais d'attente considérables avec, par exemple ,2 ans d'attente pour une attribution en CHRS à Paimpol.



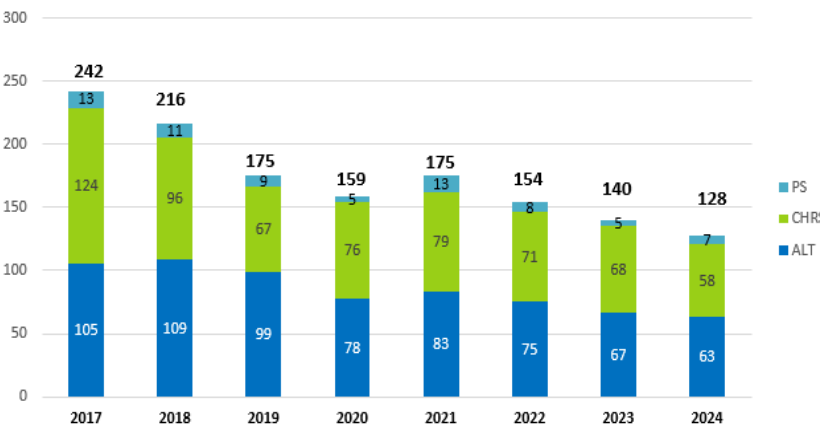
Zoom : Les sorties d'hébergement d'insertion / logement accompagné

Parmi les ménages ayant bénéficié d'un hébergement d'insertion/logement accompagné , le SIAO a enregistré, en 2024, 1389 sorties (196 personnes), soit 10 sorties de moins qu'en 2023 qui avait déjà connu une baisse de 10 sorties par rapport à 2022.

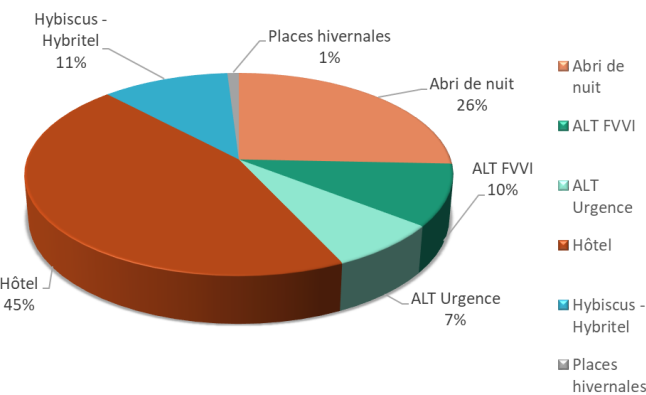
L'accès au logement représente 43% des motifs de sortie d'hébergement/logement accompagné en 2024, contre 45% en 2023. C'est le premier motif de sortie.

- ◇ 46 ménages ont accédé à un logement du parc public
- ◇ 7 ménages ont accédé à un logement du parc privé
- ◇ 7 ménages ont accédé à un logement accompagné

Evolution de l'offre d'hébergement à 8 ans par dispositif (- 47%)

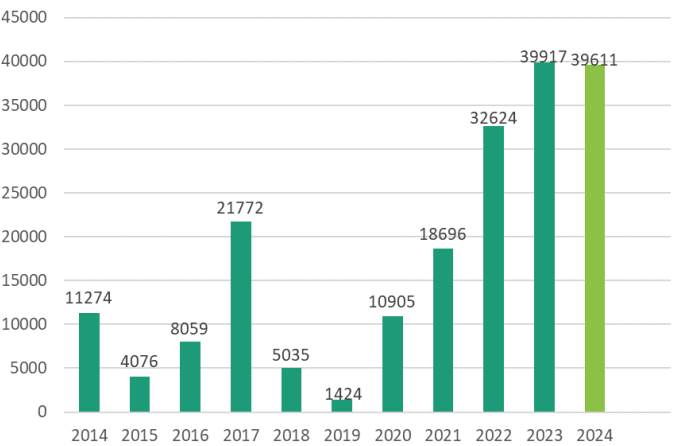


Les réponses d'hébergement d'urgence



Lecture : En 2024, 26% des mises à l'abri sont réalisées en abri de nuit.

Evolution de la prise en charge nuitées hôtelières



Lecture : En 2024, la prise en charge hôtelière représente 39 611 nuitées.

Typologie des publics ayant fait appel au SIAO urgence

- 16% ont entre 18 et 24 ans
- Plus de 52 % ont entre 25 et 44 ans
- 31% ont 45 ans et plus (+1point p/ à 2023)
- 50% sont des hommes seuls
- 18% sont des femmes seules
- 420 familles, soit 23% des ménages
- 207 femmes victimes de violences conjugales (147 en 2023)
- 496 enfants (mineurs en famille) (-26% par rapport à 2023)
- 36% sont à la rue au moment de leur demande (23,9% en 2023)
- Motifs principaux de la demande des personnes :
 - 32% dorment à la rue
 - 25% sont sans ressource